

COMPTE -RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Février 2018.

Présents : Max CLAVAL, Gisèle BOURDET, Patricia GINEZ, Magalie JUGIE, Gérard COUTELLIER, Jérôme SOULETIE, Laurent BRESSY.

Absents : Christian DESSOLY, Sylvie JAYLE, Amandine POUGET, Didier ROCHE.

Pouvoir : Sylvie JAYLE à Max CLAVAL.

Secrétaire de séance: Gérard COUTELLIER.

Lors du dernier conseil municipal les points suivants ont été abordés :

En préambule monsieur le Maire demande que trois délibérations soient ajoutées à l'ordre du jour.

Curage des fossés à Saint Julien Maumont

Fauchage à Sérilhac

CU Odile Feix au Bouix.

Accepté à l'unanimité

1) Communauté de communes du Midi Corrèzien : Révision libre des attributions de compensation au titre de l'année 2018.

Monsieur le Maire indique que la commune de Lagleygeolle perdra la subvention d'un montant de 3838 €.

Toutefois dans le cadre des communes en difficultés, Lagleygeolle percevra une subvention d'environ 1200 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.

.2) Adhésion de la Communauté de commune Midi Corrèzien au syndicat mixte Dorsal.

C'est le syndicat mixte Dorsal qui sera chargé de l'installation de la fibre. Il ressort qu'il est demandé de voter pour une décision déjà prise en amont.

3 voix pour – 5 voix abstentions.

.3) Prix de vente du terrain << le Peuch >>

La facture globale des terrains de monsieur Boucharel et du Peuch émise par monsieur Baffet a créé une légère erreur.

La rectification est effectuée. Les 226 m2 seront au prix de 4.24 € le m2.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité.

.4) Dénomination et numérotation des voies.

Il y aura un groupement de commande avec six autres communes auprès des services de la Poste, afin de bénéficier d'une remise de 10%, ce qui ramènerait le coût à 4100 €

Le coût des plaques de voies et numéros est estimé à 4500€, soit un total d' environ 11000 €.

La commune demande au Conseil Départemental une subvention de l'ordre de 50%. et à l'Etat une subvention de 30%.

Une réunion publique sera organisée dont la date reste à définir.

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.

.7) Délégation d'activité des cantonniers de la commune.

Curage à Saint – Julien Maumont. 6 km à curer à 140 € du kilomètre.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité cette proposition.

.8) Fauchage à Sérilhac.

25 km fauchés en 2017 au prix de 63 € le Km. La nouvelle proposition pour 2018, est de facturer au prix de 70 € le Km.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité cette proposition.

.9) Demande de CU d' Odile Feix au Bouix.

Monsieur le Maire indique que les objectifs du nouveau PLUI est de boucher " les dents creuses " dans les villages et de faire restaurer les maisons inoccupées.

Concernant la demande de CU d'Odile Feix au Bouix Monsieur le Maire donne un avis favorable.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité cette proposition.

.10) Rythmes scolaires

.- Le Conseil des Classes s'est prononcé pour la semaine des quatre jours, toute la Communauté de Commune repasse à la semaine de quatre jours.

Nous reviendrons donc à la semaine des quatre jours à partir de la rentrée 2018. Le centre de loisir ouvrira à la rentrée 2018.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité cette décision

.11) Questions diverses.

.- A propos de la pose des << compteurs Linky >> une réunion d'information du conseil municipal aura lieu le mardi 20 Février à 14h30 à la mairie en présence de monsieur Hospital.

.- La société d'assurances AXA sollicite le conseil municipal afin d'apposer le tampon de la mairie sur les courriers adressés aux habitants de la commune, proposant des offres de mutuelle complémentaire.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition tout mentionnant que le courrier de réponse sera assorti d'une demande d'aide financière au groupe AXA pour la restauration de l'église.

.- Suite à la demande de Madame ZABORSKI au Bouix d'effectuer des travaux de drainage

contre les infiltrations d'eau dans sa maison en provenance de la route en surplomb et la prise en charge des frais par la commune, messieurs Laurent Bressy et Christian Dessoly se sont rendus sur place.

En conclusion, si des travaux sont effectués, tout au plus, la commune propose de fournir des caniveaux à grille sur la longueur du portail pour réduire l'arrivée d'eau.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité cette proposition.

.-Un bornage d'alignement à 2.30 mètres de l'axe médian le long de la VC 3 afin de poser une clôture a été réalisé chez Régis BRESSY par Monsieur le maire et Laurent Bressy, membre de la commission voirie.

.- Communication de Gisèle BOURDET sur l'avancement de ses démarches auprès des organismes compétents à propos des demandes de subventions pour la restauration de la statuette, l'éclairage de l'église, les travaux de restauration.

Confirmation de madame Teyssou du Conseil Départemental que les dossiers sont bien en cours. Nous devrions recevoir des réponses favorables courant mars.

Il est mentionné la nécessité de créer une association, Loi 1901, pour fédérer un maximum d'habitants autour de ce projet.